



Résumé

- Le projet de vente d'une chaîne de télévision privée à un groupe d'investisseurs opposés au gouvernement a plongé Israël dans une crise institutionnelle.
- La raison en est le refus du gouvernement d'accepter une décision de la Cour suprême.
- L'annonce du gouvernement a été vivement critiquée non seulement par la Cour elle-même et par les partis d'opposition, mais également par le président de la République, Yitzhak Herzog.
- Le gouvernement du Premier ministre Benjamin Netanyahu et la Cour suprême sont depuis longtemps en conflit.

Par Sacha Wigdorovits [i](#)

L'une des « failles de fond » d'Israël en 1948 réside dans le fait que l'État juif ne dispose pas d'une constitution écrite, à l'instar des États-Unis, de l'Allemagne, de la France, de l'Italie ou de la Suisse. Cela confère un poids supplémentaire à la jurisprudence de la Cour suprême. La Cour suprême joue – dans l'esprit d'un système sain de « freins et contrepoids » – un rôle important dans la vie politique de l'État juif.

Cela revêt une importance particulière depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement actuel. En effet, par le passé, la Cour suprême de Jérusalem n'a cessé d'imposer des décisions au gouvernement ou d'en annuler certaines. La décision la plus explosive sur le plan politique a été celle du 25 juin 2024. À l'époque, la Cour avait estimé à l'unanimité qu'il n'existait aucune base légale justifiant l'exemption générale des juifs ultra-orthodoxes (Haredim) du service militaire. Depuis lors, le gouvernement du Premier ministre Benjamin Netanyahu tergiverse quant à l'adoption d'une loi qui rendrait le service militaire obligatoire pour les Haredim, non seulement sur le papier, mais aussi dans la réalité.

Les innombrables prises de position politiques et manifestations, tant en faveur



Israël : nouveau bras de fer entre le gouvernement et la Cour suprême

qu'en défaveur du service obligatoire, qui font depuis lors partie de l'actualité, illustrent à quel point cette question est sensible pour l'État juif. Lors des élections législatives, qui auront lieu dans trois mois et demi au plus tard, le service obligatoire pour les ultra-orthodoxes jouera également un rôle central – tout comme la question de savoir quelle part de responsabilité incombe au gouvernement dans le fait que l'organisation terroriste Hamas ait pu perpétrer, le 7 octobre 2023, un massacre en Israël qui a fait 1 200 victimes.

La vente d'une chaîne de télévision critique envers le gouvernement a été bloquée

En comparaison, le sujet du différend actuel entre le gouvernement et la Cour suprême revêt, au mieux, une importance secondaire. Il s'agit de la vente de la chaîne de télévision « Canal 13 ». Celle-ci compte parmi les chaînes les plus populaires d'Israël et se montre critique à l'égard du gouvernement actuel. Afin que cela reste ainsi, un groupe d'investisseurs issus du secteur des hautes technologies, dirigé par l'entrepreneur Assaf Rappaport, critique du gouvernement, souhaite racheter « Kanal 13 ». Au grand dam du gouvernement du Premier ministre Netanyahu, qui souhaite s'assurer une influence aussi grande que possible sur les médias.

À ce jour, la vente au groupe d'investisseurs dirigé par M. Rappaport n'a donc pas abouti. Pour cela, elle devrait d'abord être approuvée par l'autorité publique de régulation des médias compétente. Or, celle-ci refuse de se prononcer sur la vente de la chaîne de télévision. Motif : elle estime ne pas disposer du quorum requis pour prendre une décision. Suite à six démissions survenues récemment, l'autorité de régulation des médias ne compte actuellement que neuf membres au lieu des quinze prévus par la loi. Le quorum des deux tiers nécessaire à la prise de décision n'est donc pas atteint.

La Cour suprême vient de statuer que l'autorité de régulation des médias était néanmoins habilitée à délibérer et devait entamer ses travaux. En effet, les six membres de la commission n'auraient démissionné – sous la pression du gouvernement – que dans le but de faire échouer le processus de vente de « Kanal 13 ». Le gouvernement a alors déclaré que cette décision de justice enfreignait la loi et qu'il ne l'acceptait donc pas.

Une crise institutionnelle a été provoquée

Le fait que le gouvernement israélien déclare publiquement qu'il ne se conformera

pas à une décision de la Cour suprême constitue une première. Même face à une décision bien plus grave à ses yeux, à savoir l'obligation d'instaurer le service civil obligatoire pour les ultra-orthodoxes, il n'avait pas osé agir ainsi – mais avait plutôt présenté un projet de loi qui revient de facto à accorder une nouvelle exemption aux Haredim de l'obligation de service.

Il n'est pas surprenant que la Cour suprême et l'opposition aient condamné avec la plus grande fermeté l'annonce du gouvernement. Mais le président de la République, Yitzhak Herzog, a lui aussi critiqué sans détour l'attitude du gouvernement. « Les déclarations appelant au non-respect des arrêts de la Cour suprême portent atteinte au cœur même de l'unité de notre peuple », a déclaré M. Herzog sur « X ». « Je l'ai déjà clairement indiqué par le passé et je ne cesserai de le répéter : le refus de se conformer à une décision de justice constitue une ligne rouge qui ne doit en aucun cas être franchie. »

La polémique autour de la vente de la chaîne de télévision « Kanal 13 » a ainsi pris l'ampleur d'une crise institutionnelle. Car, en fin de compte, la question est de savoir si Israël reste un État de droit démocratique ou s'il est dirigé de manière autoritaire par son gouvernement. Compte tenu de la menace persistante que représentent l'Iran et ses vassaux, le Hezbollah et le Hamas, ainsi que de la rupture de plus en plus manifeste avec le président américain Donald Trump, l'État juif aurait bien d'autres problèmes que de se déchirer à nouveau. Mais le gouvernement actuel semble s'en moquer.

Sacha Wigdorovits est président de l'association Fokus Israel und Nahost, qui gère le site web fokusisrael.ch. Il a étudié l'histoire, la germanistique et la psychologie sociale à l'université de Zurich et a travaillé, entre autres, comme correspondant aux États-Unis pour la SonntagsZeitung, a été rédacteur en chef du BLICK et cofondateur du journal pour pendulaires 20minuten.